



STUDENTEFOIRE

Foire de l'Étudiant ♦ Student Fair ♦ Studierendmesse

Invitation

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a le plaisir de vous annoncer que sa **Foire de l'Étudiant** annuelle se tiendra pour la deuxième fois sous forme **virtuelle** les **28 et 29 octobre 2021**.

Durant ces deux journées (9:00-17:00), les exposants auront l'occasion de présenter **gratuitement** leur institution, notamment via des **vidéos préenregistrées** et un **riche ensemble de documentation** sur leur stand. Ils pourront en outre interagir avec les visiteurs dans notre nouvel espace virtuel via :

Sur le stand

- ♦ **des fonctions chat et visioconférence intégrées** (y compris un système de file d'attente),
- ♦ **une salle de présentation** (jusqu'à 10 visiteurs)

Sur la plateforme

- ♦ **des webinaires** (en direct)

Une semaine dédiée à l'orientation

Comme en 2020, une **phase d'exploration de 3 jours** (du 25 au 27 octobre 2021), permettant aux lycéens et aux cellules d'orientation de se familiariser avec la plateforme et de découvrir l'offre proposée, aura lieu en amont de la **phase dite d'interaction** (la foire proprement dite du 28 au 29 octobre 2021).

Cette année, suite à la demande de nombreux exposants, la plateforme restera encore disponible **en mode consultation** pendant **30 jours** après la fin de la foire.

Événement gratuit

 **Inscription (obligatoire) : 10 juin – 15 septembre 2021 ([cliquez ici](#))**

Conditions générales de participation

Présence pendant les 2 journées

Publics cibles prioritaires :

- **Pour les établissements d'enseignement supérieur**
Au moins un diplôme est accrédité dans le pays où la formation a lieu.

- **Pour tout autre exposant**
La sélection se fera sur base du domaine d'activité et du lien avec le public cible de la foire.

La sélection des exposants et des webinaires (nombre limité) sera effectuée par l'organisateur.

